



La lettre infos des adhérents de l'Association de l'Ossau à Katahdin
n°182 19 juin 2021
Site : <http://ossau.katahdin.free.fr/> Courriel : Jean.renault@wanadoo.fr

**Joannis ou Jean de Morcoche
De Hendaye à Louisbourg
ou
Du Pays Basque à l'Acadie**

Hendaye le 10 juin 2021

Hendaye ; une émancipation conquise de haute lutte

Les cités d'Urrugne et de Fontarabie, imbuës de leurs pouvoirs, ne pouvaient se douter que l'installation d'un prieuré dédié à l'accueil des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, allait donner naissance sur la rive droite de la Bidassoa à une ville concurrente.

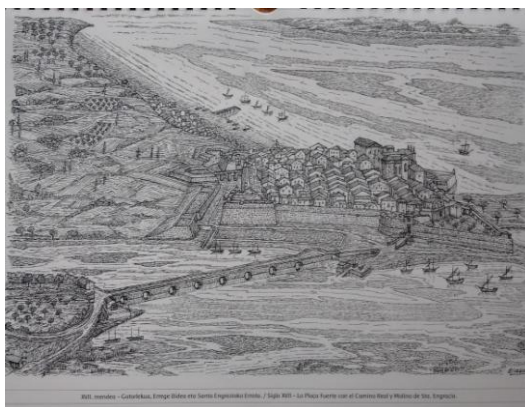
Quand un prieuré est à l'origine d'une ville

Le Prieuré créé au début du XII^{ème} siècle sous les hospices du Roi de Castille, avec ses possessions (terres et moulins d'eau), sa matière grise, ses relations et ses activités est l'initiateur du peuplement, non seulement de ses abords, mais également d'une partie haute, nommée Endaya par les autorités de Fontarabie et d'un espace portuaire abritant embarcations et pêcheurs, du feu des canons de cette même ville-forteresse (ces deux ensembles aujourd'hui dénommés Centre-Ville et Bas-quartier).

L'hôpital du prieuré soigne les pèlerins, les moines leur âme et les passeurs les conduisent au pied de Nuestra Señora del Juncal sur l'autre rive de la Bidassoa. Les pêcheurs attachés au Prieuré s'occupent des nasses et relèvent les filets avec l'autorisation spéciale de Fontarabie. Le reste de la population est cultivatrice, spécialisée dans le commerce franco-espagnol, légal ou illégal, notamment du blé, ou pêche les baleines poursuivies de plus en plus loin. La « Liqueur d'Hendaye » résultant de la distillation sur place d'alcool mélangé à des plantes pyrénéennes est déjà renommée. Cette prospérité subit un coup d'arrêt en 1512, le bourg étant détruit par les troupes Anglaises stationnées à Fontarabie.

Une ville-forteresse voisine particulièrement jalouse

La voisine espagnole ou navarraise (selon les époques ou les rapports de force entre les souverains Castellans et Navarrais) longtemps seule sur les bords du fleuve et la baie du Figuiér, face à l'apparition de cette concurrence interprète les différentes déclarations royales, réelles ou supposées pour affirmer sa détention du fleuve frontalier au nom des souverains espagnols. Une position économiquement primordiale. Elle la rend maître de la pêche au saumon, de la perception des droits sur tous navires accostant côté Espagnol ou Français, sur toutes les marchandises parcourant l'embouchure du fleuve (on est sur une sous-branche de la « route de la laine » Pampelune-Bayonne) et sur le produit des moulins. De plus, elle interdit les quilles aux navires hendayais ce qui les empêche de naviguer en mer. Cette domination dans les baies de Xingudi et du Figuiér est d'autant plus dure que son quartier d'Irun, seul lieu de passage des attelages entre la France et l'Espagne et Pasajes prennent le même chemin du développement que Hendaye.



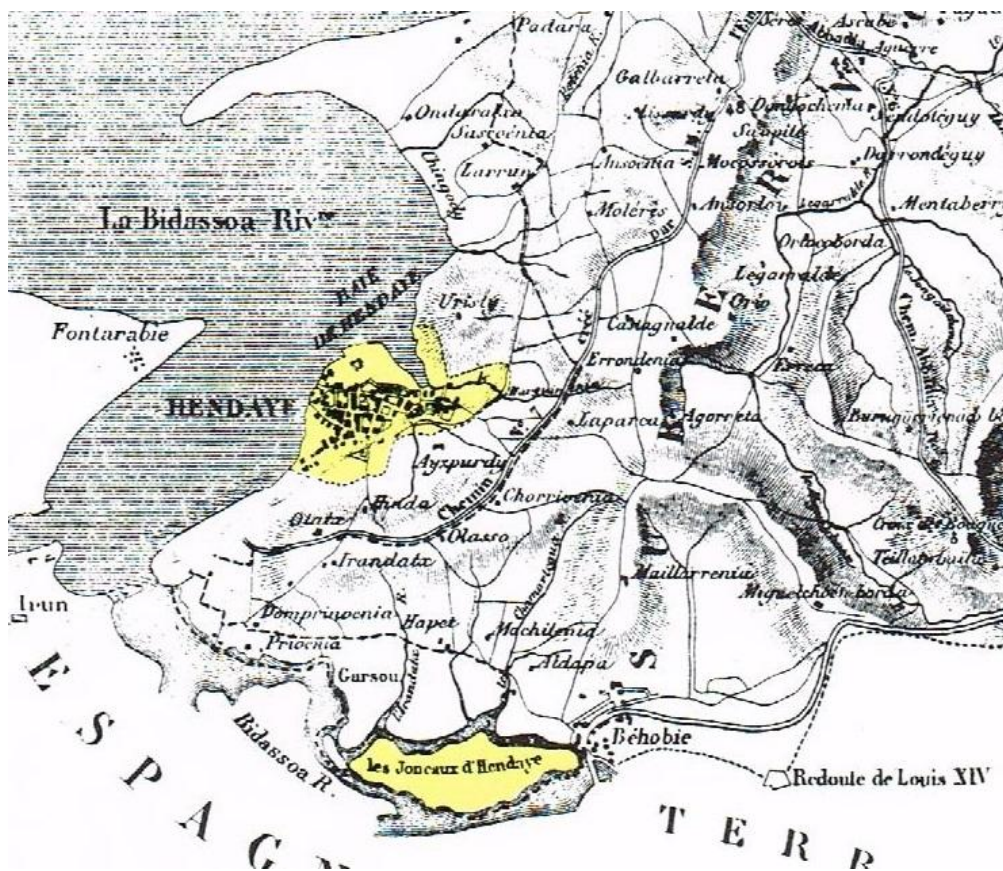
Fontarabie Au XVIIème

Les démarches d'émancipation bien vues par le pouvoir central

L'émancipation spirituelle et administrative d'Andaye est obtenue en plusieurs étapes. Dès 1563, les habitants du bourg estimant que leurs 200 maisons sont très éloignées de l'église paroissiale d'Urrugne, et « que la population augmente tous les jours » demandent à l'évêché l'autorisation de s'en doter. Les jurats de Hendaye et l'évêché acceptent, mais le désaccord du prieur de Zubernoá retardera l'autorisation définitive de 35 ans. L'église est achevée en 1617 . En 1644, l'Evêque, Monseigneur d'Olce accepte la Confrérie des pêcheurs et décide d'ériger cette annexe Hendayaise en paroisse indépendante. La surface de cette nouvelle paroisse est réduite mais compte 300 foyers.

Parallèlement, Hendaye en pleine croissance, bénéficie des attentions de Versailles. En 1618, au mois d'août, l'Ingénieur du Roi, Jacques Alleaume vient à Hendaye, choisir un emplacement pour installer un fort et y marquer son contour par des piquets . En 1629, Louis XIII, afin de récompenser les Hendayais pour leur rôle dans la prise de l'Ile de Ré, leur offre les « Joncaux », un ensemble d'iles cultivables et fertiles dans le cours de la Bidassoa. En 1654, Anne d'Autriche érige le bourg en communauté autonome. En 1664, le roi Louis XIII reconnaît la ville comme une place importante de commerce en octroyant le droit d'organiser

un marché par semaine et deux foires par an. Malheureusement, entre temps en 1636, la côte basque, de Hendaye aux portes de Bayonne, a dû subir l'invasion espagnole.



En jaune la surface de Hendaye de 1664 à la mi-XIXème siècle

¹ Abbé Haristoy « Recherches historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne »

² Cette église devait être petite, mais la générosité des paroissiens a fait en sorte qu'elle soit de dimensions importantes, avec un clocher permettant de veiller sur la côte. Malheureusement, jusqu'à présent aucune recherche n'a été menée sur son rôle de vigie.

³ Son projet est un fort à six bastions qui, au fil des ans pour des raisons économiques, sera bien plus modeste

Quand la diplomatie tente de calmer une situation locale explosive...

La jalousie des voisins ne fait que croître. La situation devient intenable. Canonnades espagnoles, vols de gabarres et de navires de part et d'autre sont la règle. Une situation si complexe que les plénipotentiaires français et espagnols, lors de la négociation et de la signature du traité des Pyrénées en 1659, décident de reporter la question du partage et de l'usage de la Bidassoa à une négociation ultérieure. Fontarabie ne désarme pas, et tente d'attirer l'attention du pouvoir central par la violence.

Philippe IV et Louis XIV s'émeuvent de cette situation et mettent en place une Commission Internationale devant se réunir sur l'île des Faisans. Chose faite en novembre 1662. Les espoirs de la population hendayaise seront vite dissipés. Les Commissaires espagnols trouvent tous les prétextes pour ne pas négocier et rester sur leurs positions initiales. Les deux parties réussissent seulement, non sans mal, à se mettre d'accord sur la construction d'une cabane en bois abritant leur dialogue de sourd. Ouvrage sommaire, rapidement abandonné pour un repli alternatif à Hendaye et Fontarabie. Les réunions ne donnent rien de nouveau.

Face à cette situation bloquée, Colbert demande, sur ordre du roi, au Sieur Poupard, Ingénieur construisant le Château Trompette à Bordeaux, de lever les plans d'une tour de défense. Les travaux débutent en juin 1663 en prenant soin que la plate-forme soit en mesure de recevoir 4 canons. Les Commissaires espagnols nullement impressionnés, confirment la situation de 1510 (possession et usage du fleuve pour Fontarabie) par une sentence du 3 juillet 1663. Aussitôt, les habitants de Fontarabie recommencent à tourmenter les pêcheurs hendayais. Les espagnols reprennent leurs maltraitances. Ils capturent plusieurs gabarres. Enfin, en juin 1664 l'un des Commissaires l'Abbé de Saint-Martin Barès annonce à Colbert que la tour sera prête en juillet de cette même année. Le roi envoie une lettre à ses sujets d'Andaye où il annonce la fortification de la tour et sa volonté de les voir pêcher, commercer et naviguer librement sur la Bidassoa.

Le 30 août 1664, le Seigneur Delisle, nommé par le roi pour commander la tour de Hendaye, entre dans le village, sous l'enthousiasme des Hendayais, avec 30 soldats, un sergent, un tambour et 6 pièces de canons qu'il fait marcher en tête. Forts surpris, « les habitants de Fontarabie ont eu de la peine à s'accoutumer à entendre battre, du côté de France, la diane et la retraite, le soir et le matin ». Le résultat est immédiat, dès le lendemain, les hendayais peuvent se servir des barques à quille sans récrimination de Fontarabie. Les Commissaires Internationaux se séparent sans trouver d'accord quelques jours plus tard.

Le calme ne dure pas. Malgré la tour, les incidents reprennent, d'autant plus que les Commissaires espagnols de retour en novembre 1664, annoncent que le roi d'Espagne est très irrité par l'utilisation hendayaise des bateaux à quille. Heureusement, la victoire de Schonberg à Villaviciosa en 1665, fait changer la peur de camp. De plus Philippe IV meurt, ce qui fait dire au maire de Fontarabie « Dans peu de temps nous serons français sans sortir de chez nous ». Fontarabie se prépare à une invasion française. Louis XIV, en 1669, excédé par l'absence de résultats dans les négociations franco-espagnoles, par une sentence, proclame la possession de la moitié de la Bidassoa, la reconnaissance du port de Hendaye, l'égalité des droits avec Fontarabie, l'autonomie administrative. De plus, il menace, la ville forteresse et le roi d'Espagne Charles II de châtement.

⁴ Affaires étrangères - Correspondance politique Espagne-Tome 48 fol 126 Vème - Cité par Théodorick Legrand

⁵ Théodorick Legrand

La diplomatie du canon au secours de Hendaye

En 1678, Vauban est nommé Commissaire Général des Fortifications et deux ans plus tard, il est à Bayonne dans le cadre de sa tournée d'inspection dans les Pyrénées. Il y définit la stratégie locale de défense. Bayonne, clé du Royaume, sera défendu vers les montagnes par Saint-Jean-Pied de Port, Navarrenx rénovée sera un point d'appui et le nouveau fort de Hendaye permettra de freiner et fatiguer l'envahisseur espagnol. Hendaye aura son fort, ce qui ne réjouit pas certains jurats, le Comte d'Urtubie, le Biltzar et le conseil municipal de Bayonne, mais rassure les pêcheurs. Il s'ensuit une période d'intimidation réciproque où les autorités de Guipuzcoa et le Conseil Municipal de Fontarabie s'inquiètent fortement de la prochaine construction et des menaces maritimes. Toutefois la situation est plus complexe qu'il n'y paraît les deux camps n'oubliant pas de commercer et de coopérer parfois, tant à propos de la consolidation des fortifications de Fontarabie (des jurats hendayais y travaillent, le sable vient de Hendaye) que dans la construction du fort de Hendaye (bois et tuiles viennent de Navarre et Saint-Sébastien).

La période de la construction du fort est très dense en canonnades. Les Espagnols tentant d'en empêcher la construction puis de le ruiner, les français de contrer les tirs et de punir la ville-forteresse. Luis de Uranzu historien de Irun vivant à cette époque en témoigne. Entre-temps, signe des temps, à la demande du roi, Charles de Planque, lieutenant pour sa majesté au gouvernement de Bayonne, décore 9 capitaines hendayais, d'une médaille d'or, pour services rendus contre « ceux de Fontarabie ». Entre eux, on trouve Joannis de Morcoitz.

En 1686, le fort est terminé. Les incidents se raréfient et les dénouements sont plus équilibrés. Par exemple, en 1688, deux baleines sont prises par des chaloupes de Fontarabie et de Hendaye. Suite aux prétentions hégémoniques des espagnols, les Hendayais envoient une plainte au commandant du Fort qui à travers le Gouverneur de Guipuzcoa, parvient au roi d'Espagne qui ordonne de partager à parts égales le bénéfice de ces captures.

Le fort a pris toute sa place dans la vie Hendayaise, sa garnison est composée de compagnies franches Suisses au début, puis de compagnies d'Invalides. L'ouvrage est sous la double autorité de l'Amirauté de Bayonne et de l'Hôtel des Invalides à Paris, ce dernier gérant le personnel. Maintenant, le port est contrôlé et gardé, des patrouilles sont effectuées sur la Bidassoa, les navires venant à Fontarabie s'y arriment dans le viseur des canonnières du fort.

Le développement de la ville s'intensifie, les relations se développent avec Irun, Pasajes (navires hendayais y stationnent) et Saint-Sébastien, réalisant ainsi une sorte d'encerclement économique de Fontarabie. Une ville qui riposte en accusant Irun et Hendaye de trafic de fausse monnaie et demandant au roi d'Espagne sa destruction totale.



Maquette du fort et de Hendaye dans les années 1780. Le fort sera détruit par un bombardement dirigé par le Général Espagnol Ventura Caro en 1793

La projection de Hendaye au-delà des mers

Malgré les difficultés causées par Fontarabie, une des richesses principales de la ville est la pêche à la baleine puis à la morue, autour de Terre-Neuve, voire dans le Saint-Laurent, ce qui implique un retour au début de l'hiver sur les terres natales. Reste à savoir pourquoi, certains ont choisi de s'installer à la fin du XVIIème siècle au Nord de Terre-Neuve ou au sud à Plaisance, des terres moins agréables que la Côte Basque. Emigration d'autant moins explicable que la grande majorité provient de familles, de surcroît reconnues, et propriétaires terriennes dans une ville à l'étroit avec ses 1500 habitants mais économiquement en développement. Le goût de l'aventure n'explique pas tout. La recherche d'un environnement moins conflictuel non plus, les migrants étant volontiers corsaires. Le mythe de Louisbourg n'existe pas encore. Ne faut-il pas plutôt chercher du côté des ravages de la sorcellerie et du climat de jalousie et de haine inter-familles qu'elle a suscité ?

Jacques Eguimendya
Président Passion Txingudi

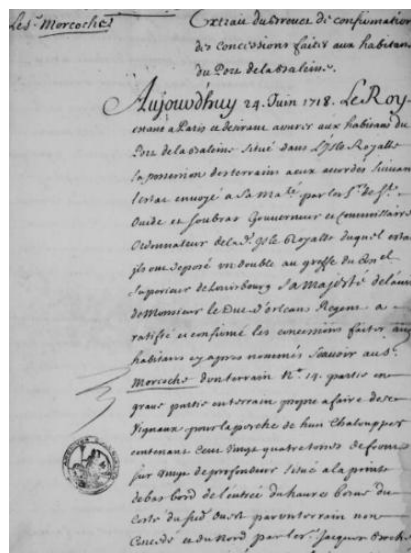
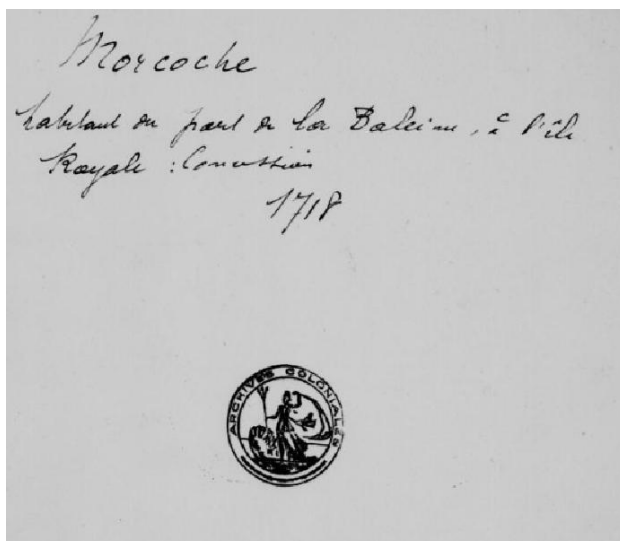
Bibliographie :

- Essai sur les différents de Fontarabie avec le Labourd du XVème au 18ème siècle – Théodoric Legrand – 1905
- Le Fort de Hendaye - Colonel Jean-François Massié
- Histoire militaire de Bayonne – Gabriel-François de Blaÿ de Gaïx – Edition 1899 – 1905
- Revue des archives de Bayonne – Ducéré – Bulletin des sciences et arts de Bayonne – 1880
- Archives de Fontarabie
- Gazette du 8 et 22 avril 1684
- Le Fort d'Andaye, cet inconnu – Michel Etienne – Bulletin Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne 2019
- Hendaye, ses marins et ses corsaires – Alfred Lassus – Atlantica – 2000
- Hendaye, son histoire – Abbé Michelena - 1987

Jean de Morcoche

Jacques Dacarette et Marie Castaignol se sont mariés vers 1675 à Hendaye. Ils auront cinq enfants, tous nés à Hendaye. Jacques emmena sa famille à Terre-Neuve comme on peut le constater lors du recensement de 1704. Joannis, fils aîné, devint un important pêcheur et marchand à Plaisance. Marie, une des deux filles se marie avec Joannis ou Jean de Morcoche également né à Hendaye.

Ce dernier est marchand à Louisbourg en Acadie et à Plaisance à Terre-Neuve dans la période 1702-1713.



Concession donné à Jean Morcoche d'un terrain situé à La Baleine le 24 juin 1718

Dans les archives du greffe de Plaisance entre 1709 et **1712** on mentionne comme marchands-armateurs, François Baucher (Boschet) dit Saint-Martin, Nicolas Boitier dit Bérichon et Nicolas Martin, alors que parmi les capitaines figurent Joannis (Jean) Morcoche, La « charte-partie » concernant Joannis (Jean) Morcoche, capitaine du Saint-Jean, de Plaisance, permet de constater qu'il est engagé à Jean-Peritz de Lasson l'aîné, grâce à une commission de l'Amirauté de Plaisance obtenue par le frère de Jean-Peritz, Georges. . Les prises réalisées dans le cadre de cette entente valide pour trois mois sont divisées entre Lasson, l'équipage, le capitaine Morcoche et le roi.

Dans les Chartes-parties de navires corsaires de Plaisance, 1709-1711, on trouve :

En 1709 : Jean Morcoche , capitaine sur le Marie-Jeanne, armateur François Baucher

En 1710, il est capitaine sur le Saint-Jean, armateur Jean-Peritz de Lasson

« Avant de lever les voiles, le capitaine d'un bateau corsaire doit déposer une soumission à la Cour de l'Amirauté de Plaisance, accompagnée d'un cautionnement fourni par un bourgeois, un propriétaire, un marchand ou un armateur. Cette démarche se fait vraisemblablement dans le but d'obtenir une commission pour aller en course « contre les ennemis »

Le revenu net de la course pour Jean Morcoche est de 16156 livres avec le navire la Marie-Jeanne

Pour la pêche, si la famille Dacarette domine le secteur, en 1726 Marie, veuve de Joannis Morcoche a 20 employés et quatre chaloupes de pêche à la Baleine.



Les établissements de l'île Royale 1713 - 1758
 Aujourd'hui: l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)

La famille Morcoche aura deux filles : Marie de Morcoche mariée avec Jacques dit Jacobe Daccarrette et Marie Josephe de Morcoche mariée avec Raymond Lisardy.

Jean va décéder à 1723 à Louisbourg et Marie va décéder le 23 octobre 1743 à La Baleine, (Île Royale) et sera inhumée le 24 octobre 1749 dans l'Église N D de Bon Secours toujours à La Baleine.

Sources :

<https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Nlle-France-Louisbourg.htm>

Association AGORA TXINGUDI

<http://www.francogene.com/genealogie-quebec-genealogy/migrants/2064.php>

Association de l'Ossau à Katahdin

<http://ossau.katahdin.free.fr/>

<https://www.facebook.com/groups/ossau.katahdin/>

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Courriel : Tel :

Souhaite adhérer à l'Association de l'Ossau à Katahdin

Cotisation seule : 15 € pour une personne, 25 € pour un couple.

Cotisation et revues: 20 € pour une personne, 30 € pour un couple.

Cotisation et revues (hors France) : 35\$